



l'oxygène  
à la source

**N°267-22**

**ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE DE GRUFFY – DESSERTE EAUX USEES DES LIEUX-DITS « BUISSON DESSUS » ET « BUISSON DESSOUS » - APPROBATION DU MARCHÉ**

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 16 Représentés : 0 Quorum : 11
---

**Délibérations  
du Bureau Syndical  
Séance du 10 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à neuf heures, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 30 septembre 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Claire est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

M. Pierre BARRUCAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Mme Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

M. Roland LOMBARD

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Emmanuel GEORGES

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mme, MM. Michel BEAL, Fabienne GREBERT, Eric PEUGNIEZ, Philippe PRUD'HOMME,  
Yohann TRANCHANT

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes et MM. Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM,  
Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et  
Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON,  
Directeur Etudes & Travaux, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE DE GRUFFY – DESSERTE EAUX USEES DES LIEUX-DITS « BUISSON DESSUS » ET « BUISSON DESSOUS » - APPROBATION DU MARCHÉ**

Exposé de Christian ROPHILLE,

En application de la délibération n°128-22 du Bureau du 2 mai 2022, une consultation en procédure adaptée a été lancée, en vue de la passation d'un marché de travaux ayant pour objet la desserte en eaux usées des lieux-dits « Buisson Dessus » et « Buisson Dessous » sur la commune de Gruffy.

Suite aux offres présentées supérieures à l'estimatif, conséquence de plusieurs facteurs extérieurs accentués après le lancement du marché (augmentation des coûts de matières premières, activité soutenue des entreprises, combinée aux difficultés de recrutement du personnel qualifié...), et après négociation, il est proposé au Bureau, après avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 12 septembre 2022, d'approuver le marché avec le groupement FAMYP TP / SARL FERRAND pour un montant de 1 180 669,50 € HT.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver le marché avec le groupement FAMYP TP / SARL FERRAND pour un montant de 1 180 669,50 € HT ;
2. autoriser le Président à le signer.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

**Ne prennent part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Ussets, CC Sources du lac d'Annecy).**

Voix POUR : 11  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Claire LEPAN,  
Secrétaire de séance

LEPAN

Acte reçu à la Préfecture  
Le 14 OCT. 2022  
Publié le 17 OCT. 2022  
Exécutoire le 17 OCT. 2022  
SILA  
Syndicat Mixte du lac d'Annecy  
LEPAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

